

	<h2 style="text-align: center;">La Validation des Acquis de l'Expérience</h2>	<h2 style="text-align: center;">L'Espace Régional Orientation Rochefort-Océan</h2>
C'est quoi ?	Un droit individuel permettant la délivrance d'une certification reconnue et homologuée au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) par la reconnaissance de l'expérience.	Un droit individuel permettant de recevoir un Conseil en Évolution Professionnelle sous la forme d'un accueil individualisé. C'est une démarche pour toute personne qui s'interroge sur sa situation actuelle et/ou son avenir professionnel.
Pour qui ?	Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience* en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE. * sous certaines conditions	Tout actif (demandeurs d'emploi, salariés...) quel que soit son statut, son âge, sa qualification et son secteur d'activité.
Dans quel(s) but(s) ?	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance personnelle ou professionnelle, - Optimisation de sa recherche d'emploi, - Evolution professionnelle, - Réponse à des exigences réglementaires, à une nécessité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un point sur sa situation professionnelle, - Faire évoluer sa carrière professionnelle, - Etudier un projet de formation, - Réfléchir à un projet de reconversion, - Envisager de changer de métier.
Par où commencer ?	Contactez-nous au 06.71.77.98.79. pour un rendez-vous personnalisé ~ à la Mission Locale de Rochefort et à la Maison des Initiatives et des Services de Marennes ~ et un accompagnement dans les étapes clés de votre démarche pourra vous être proposé gratuitement.	Contactez-nous au 05.46.99.40.48. pour un rendez-vous, gratuit et confidentiel, à la Mission Locale de Rochefort, le lundi, jeudi et vendredi, de 14h00 à 17h00. 1 Avenue Maurice Chupin - Parc des Fourriers Rochefort
Partenaires		